



Fermeture de compte par ma banque

Par **ab75009**, le 12/12/2011 à 18:46

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si ma banque a le droit de fermer mon compte alors que j'ai toujours un crédit à rembourser jusqu'à 2014.

Est ce que cette démarche est légale?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

Par **Marion2**, le 12/12/2011 à 18:50

Vous êtes régulièrement à découvert ?

Si c'est le cas, oui, la Banque a le droit de fermer votre compte.

Par **ab75009**, le 12/12/2011 à 19:05

Merci pour votre réponse,

Non, je ne suis jamais à découvert? que dit le droit dans ce cas?

Cordialement

Par **Marion2**, le **12/12/2011** à **19:06**

Si vous n'êtes jamais à découvert, quelle raison invoque la Banque pour la fermeture de votre compte ?

Par **ab75009**, le **12/12/2011** à **22:54**

Bjr,

Voici la phrase écrite dans leur lettre recommandée" suite à nos différents entretiens nous vous confirmons que n'avons plus convenance à maintenir nos relations"

Il n' ya jamais eu d'entretien, mon conseiller n'arrêtait pas de me harceler au téléphone, je lui ai fait comprendre gentilement que je prendrai contact avec lui en cas de besoin, je pense c'est pour ça, mais ils ne l'indiquent pas dans le courrier.

Ont ils le droit?

Cdlt

Par **Marion2**, le **13/12/2011** à **18:48**

[citation] *mon conseiller n'arrêtait pas de me harceler au téléphone* [/citation]

Pour quelle(s) raison(s) ?

Par **ab75009**, le **13/12/2011** à **20:15**

Tout simplement pour me demander de prendre rendez vous.